****Déclaration de la FSU**

**au Conseil Supérieur de l’Education du 17 mai 2023**

Monsieur le Directeur, Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du CSE

Quatre jours seulement après les mobilisations massives et déterminées du 1er mai contre la réforme des retraites, E. Macron se déplaçait à Saintes pour dévoiler les mesures de sa réforme des lycées professionnels dont l’actuel système serait « mal fichu ». Cette réforme, déclinaison du programme de stabilité de 2022 et du projet « plein emploi », si elle était mise en œuvre, changerait en profondeur les objectifs assignés à l’enseignement professionnel public qui a permis durant des décennies de faire réussir des jeunes les plus éloigné·es de la culture scolaire, de dépasser les 80 % de bacheliers·ères sur une classe d’âge et d’augmenter globalement le niveau de qualification de toute la population.

Dans la continuité des politiques développées depuis 2009 concernant la jeunesse, qui ont notamment permis la signature de contrat de professionnalisation à des jeunes de 16 ans, l’objectif poursuivit ici est d’essayer d’orienter ces jeunes vers les métiers d’avenir qui sont pour la plupart les métiers en tension (bâtiment, nettoyage, métiers de l’accompagnement, restauration…). Il s’agit surtout de mettre de plus en plus de jeunes dès 15 ans au travail au détriment de leurs qualifications et d'une formation globale et complète de qualité. En cela, la réforme des Lycées Professionnels avec celle de l’assurance chômage, des retraites, ou encore celle du RSA poursuit l'objectif commun de forcer une grande partie de la population à travailler toujours plus en acceptant des contrats précaires et mal rémunérés. Plutôt que de contraindre le patronat à revaloriser les salaires et améliorer les métiers aujourd'hui désertés par des actifs·ves qualifié·es du fait des mauvaises conditions de travail et des salaires déplorables, le Président et le gouvernement font le choix d'instrumentaliser les parcours scolaires des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises. Cette réforme est financée en partie avec le FSE+, programme européen « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » dédié à l’amélioration de l’insertion professionnelle des jeunes. Ce milliard supplémentaire annoncé par E.Macron éjecte de fait la troisième voie du lycée en dehors de l’Éducation nationale en lui assignant les objectifs propres à la formation professionnelle des adultes. Celle-ci a pourtant été reformée en profondeur par E. Macron à travers la loi avenir pro en 2018 dans l’objectif de résoudre les problèmes qu’il a lui-même amplifiés et qu’il prétend résoudre aujourd’hui en réformant les LP.

L’enseignement professionnel a connu des réformes continuelles depuis 20 ans. Elles ont demandé une adaptation de plus en plus hasardeuse de la part des PLP, notamment concernant la TVP récemment imposée par l’ancien ministre Blanquer. Elle devait déjà à l’époque résoudre tous les problèmes du LP en diminuant le temps de formation des élèves et en proposant aux décrocheur·es le plus rapidement possible des alternatives à la scolarisation par le travail. Aujourd’hui, E. Macron la main sur le cœur, fait mine de se préoccuper des difficultés des jeunes scolarisé·es en LP et de reconnaître leur travail.

Il réforme, en fait, pour continuer à développer son modèle qui est un apprentissage low-cost pour les entreprises mais pas pour l’État (pour rappel en 2021 et d’après les chiffres de France Compétences, c’est 6 Milliards euro d’aides publiques aux entreprises, pour un coût total de 21,6 Milliards d’euros pour 712 000 apprentis dont 220 720 en ruptures de contrat, et au final 174 370 jeunes en abandon d’études). Son objectif, mais surtout celui du MEDEF, espérer atteindre 100 % d’insertion professionnelle en sacrifiant pour une partie de la jeunesse l’accès au diplôme. Pour cela, avec une violence inouïe envers les PLP, il va jusqu’à annoncer un plan social inédit dans l’éducation en direct à la télévision. Le ministre de l’Éducation nationale a confirmé la disparition de 80 filières de la voie professionnelle et par conséquent, la suppression prochaine de centaines de postes tout en ajoutant que ces collègues pourraient toujours se reconvertir, en postulant sur l’animation du bureau des entreprises ou en allant enseigner au collège ou à l’école primaire. Quel mépris, à la fois pour les enseignant·es de Lycée Professionnel et pour leurs collègues de collège ou de primaire de considérer que les un·es pourraient improviser le travail des autres ! Quelle méconnaissance de nos métiers !

Depuis ces annonces, de nombreux·ses collègues nous contactent paniqué·es à l’idée de perdre leur poste ou de voir leur métier, celui pour lequel elles et ils ont passé un concours, pour lequel elles et ils sont qualifié·es et expérimenté·es, profondément transformé par les mesures prévues dans cette réforme brutale. A quelques semaines de la fin de l’année scolaire, imaginez-vous le désarroi dans lequel certain·es se trouvent et les conséquences graves que ceci pourrait avoir sur leur santé ? Nous dénonçons fermement la méthode et le fond d’une réforme qui casse les métiers de l’enseignement professionnel sous statut scolaire. La FSU alerte aujourd’hui le ministre sur les conséquences désastreuses pour les enseignant·es et les personnels de lycées professionnels suite à ces annonces. Mais bien au-delà de l’enseignement professionnel, c’est l’ensemble de l’École et l’université qui est attaqué et sommé de répondre aux attentes du patronat notamment avec l’accent mis sur les fondamentaux et le développement des compétences sociales au détriment d’une culture commune émancipatrice. La réforme du collège qui développe la découverte des métiers dès la classe de 5ème au détriment du temps d’enseignement participe aussi de la même logique. Ce projet est à l’opposé de celui d’une scolarité obligatoire jusqu’à 18 ans porté par la FSU.

Concernant la revalorisation des métiers de l’enseignement, la FSU tient à rappeler que les mesures dites socle sont loin d’être suffisantes au regard de la perte du pouvoir d’achat cumulée depuis plusieurs décennies. Pour la majorité des personnels, elles ne compenseront même pas l’inflation sur un an.

Quant au « pacte enseignant », il va amplifier la dégradation des conditions de travail des personnels sans résoudre la crise de recrutement. Les choix dogmatiques opérés en termes de management sont explicites et le pacte est clairement utilisé pour mettre en place les reformes présentes et futures. Il va produire encore plus d’inégalité de traitement entre collègues, entre femmes et hommes tout particulièrement. Pour l’enseignement professionnel, le pacte spécifique LP est clairement le bras armé du ministère du travail pour démanteler l’enseignement professionnel public. La FSU appelle les collègues à refuser le Pacte. Nous n’accepterons pas la casse du service public d’éducation et nous continuerons à appeler les personnels à combattre ce projet d’École et plus globalement de société. La FSU appelle les collègues à se mettre massivement en grève le 6 juin dans le cadre de la journée interprofessionnelle pour l’abrogation de la loi sur les retraites.

Concernant la politique éducative sociale et de santé, il existe aujourd'hui une confusion entretenue entre le suivi sanitaire des enfants (responsabilité du Ministre de la santé) et l'objectif de réussite scolaire poursuivi par cette politique. Cette ambiguïté permet à certain·es de gommer les expertises et professionnalités, de réduire ou rationaliser les moyens et d'organiser des fonctions de suppléance inefficaces. Pour la FSU, la réussite scolaire dépend d’une pluralité de facteurs et d’acteurs. Il est donc indispensable de réunir des regards, des compétences, des expertises complémentaires afin de favoriser une réelle égalité entre tous les élèves, principe fondamental dans l’École de la République. Face à une jeunesse très fragilisée, nous continuons donc de revendiquer un plan d'urgence pour renforcer ces équipes pluri-professionnelles en triplant notamment le nombre d'emplois infirmiers et d’assistante de service social pour mener à bien leurs missions. Pour défendre, une politique éducative sociale et de santé progressiste, construite à partir des besoins des élèves et des étudiant·es et au service de leur réussite scolaire et pour rappeler notre opposition à toutes tentatives de départementalisation, le SNICS avec la FSU appelle les personnels à se mobiliser lors d’une marche blanche le 23 mai à Paris afin de “SAUVER LA SANTE A L ECOLE”. Le même jour le SNUASFP FSU appelle les assistantes et assistants de service social à rejoindre les mobilisations intersyndicales du secteur social et medico-social pour dénoncer les conditions salariales et de travail de ce secteur.

Enfin, la libération, il y a quelques jours, de deux otages français détenus en Iran, nous rappelle la situation terrible que vivent notre collègue Cécile Kohler, membre de cette instance, et son compagnon, emprisonné·es depuis plus d’un an maintenant. La FSU apporte tout son soutien à sa famille et ses proches et demande au gouvernement français de tout faire pour obtenir du gouvernement iranien leur libération immédiate.